

En cette journée mondiale des enseignants, nous tenons tout d'abord à souligner et à féliciter l'engagement dont ont fait preuve nos collègues, engagement qui a permis de terminer au mieux l'année passée et de commencer cette nouvelle année scolaire de la manière la plus apaisée possible pour nos élèves.

Nous constatons **l'état de fatigue des personnels, du 2nd comme du 1^{er} degré, enseignants, CPE, PsyEN, conseillers pédagogiques, AESH, AED, ...** Cette fatigue est liée notamment à l'attente d'un protocole sanitaire précis pour la rentrée mais aussi aux multiples modifications de ce protocole parfois en contradiction avec les recommandations des autorités sanitaires.

Nous commençons par un point sur le second degré :

La réforme du lycée a connu une première phase d'application contrariée par la période de confinement, si bien que nous ne pouvons pas poser de constat quant aux **épreuves E3C**, déjà transformées en EC. Cette année, nous devrions connaître la deuxième phase d'application avec les nouvelles épreuves terminales.

Nous venons de prendre connaissance du **calendrier des épreuves**. Ce calendrier pose un certain nombre de problèmes signalés à maintes reprises par le SE-Unsa, mais dont le ministère ne tient visiblement pas compte. **Nous soulignons, qu'encore une fois, la profession a pris connaissance de ce calendrier par voie de presse.**

Les épreuves des **Enseignements de Spécialités** ne peuvent tenir sur trois jours car les combinaisons de choix des élèves sont multiples, tout du moins avec un sujet national unique. Ainsi, pour des séries d'épreuves programmées, la probabilité est forte que de nombreux élèves d'un établissement aient des épreuves qui se chevauchent. S'ajoute la problématique des aménagements pour les élèves en situation de handicap.

La solution serait donc de doubler les épreuves, et donc les sujets, pour ces épreuves nationales. **Se poserait alors la question de l'acceptabilité pour les élèves de composer sur 2 sujets différents dans la même classe ou le même lycée** avec probablement un fort sentiment d'injustice et d'iniquité même si les sujets étaient présentés comme « de difficulté comparable ».

Les épreuves des ES ont lieu dès le mois de mars pour des programmes calibrés sur deux années complètes et déjà amputés par le confinement du printemps 2020. Certains ES bénéficient de limitations pour les épreuves, mais pas toutes, ce qui amplifie le sentiment d'iniquité. Pédagogiquement, **cette situation renforce la tension pour les professeurs confrontés à des choix impossibles** -traiter tout et vite ou former les élèves ? - .

Ces programmes irréalistes, pas seulement en ES, sont dénoncés depuis le début par le SE-Unsa.

Oraux des épreuves anticipées de français (EAF) et Grand oral

La nécessité de prévoir deux semaines pour passer **les oraux d'EAF en première et le Grand oral de terminale repousse les résultats définitifs au 9 juillet** alors qu'on aurait pu imaginer qu'avec moins d'épreuves en juin le bac serait bouclé le 6 juillet, date des vacances pour tous. La reconquête du mois de juin, objectif de la réforme Blanquer, paraît illusoire avec le placement

probable des EC2 et EC3 au mois de juin. L'ensemble des contraintes organisationnelles sur le mois de juin risque de grever largement les journées de cours.

Nous demandons à la Rectrice de bien vouloir libérer du temps pour les corrections aussi bien pour les EC que pour les épreuves écrites d'ES en mars comme nous l'avions déjà demandé l'année passée.

Le calendrier des épreuves d'ES doit pouvoir être étendu pour pallier toutes les difficultés d'organisation et proposer un sujet commun à tous.

Tous les programmes d'ES sans exception doivent indiquer clairement ce qui est exigible pour des épreuves en mars. Il faut donc faire ce travail au plus vite pour les ES arts, LLCER et NSI.

Les programmes doivent être adaptés à la situation particulière de cette année.

Les sujets de la banque nationale doivent tenir compte de la situation sanitaire et donc être modifiés.

Le SE-Unsa demande que le calendrier soit modifié pour que tous les candidats et les enseignants soient libérés le 6 juillet, date des vacances scolaires.

Pour finir sur la réforme du lycée et le manque d'anticipation consternant du ministère, nous tenons à souligner que **tous les enseignants de notre académie ne sont pas encore formés sur les modalités du grand oral.** Cela pose de réels problèmes pédagogiques et ajoute encore du stress et de la fatigue aux professeurs mais aussi à nos élèves.

Réponse de Mme la Rectrice : Après avoir félicité le professionnalisme et l'engagement dont ont fait preuve les équipes pédagogiques en cette situation de crise sanitaire, Mme la Rectrice commence par nous répondre qu'il y a bien un **bilan des E3C** et que celui-ci est bon car « tout se serait bien passé ». **Nous sommes étonnés de cette réponse vu que la deuxième session n'a pas pu se tenir.**

Concernant nos remarques d'ordre national, Mme la Rectrice nous avoue ne pas avoir la main comme, par exemple, sur les problématiques des **calendriers des épreuves terminales.** Nous lui demandons de bien vouloir faire remonter nos revendications au ministère afin d'appuyer ce que nos représentants ont déjà porté au CTMEN.

Concernant les **ajustements locaux avec les EC**, des réunions sont prévues avec les chefs d'établissement afin d'envisager les modalités d'organisation. Nous ne manquerons pas de rappeler nos attentes.

Mme la Rectrice nous annonce que **tous les enseignants de lycée seront formés sur les modalités du Grand Oral au 15 octobre** par des collègues référents déjà formés. **Nous signalons que certains collègues n'ont pas pu suivre cette formation dans leur établissement faute de place.** Normalement des sessions supplémentaires devraient pouvoir se tenir pour que tous les collègues le souhaitant puissent bénéficier de cette formation.

Les conditions de travail particulièrement dégradées dans le second degré :

- Dégradées par **la réforme du lycée** qui se met en place laborieusement mais aussi par **des classes surchargées.** Comment faire cours de manière efficace à 30 voire 36 élèves au lycée tout en prenant en compte le protocole sanitaire ? **Si nous soulignons l'engagement exceptionnel dont font preuve les enseignants, ne leur demandons pas l'impossible !**

- Outre ce constat, le ministère de l'Éducation Nationale prévoit la **suppression de 1800 postes** qui viennent s'ajouter aux 440 emplois supprimés l'an passé.

Pour compenser cette baisse, le budget prévoit un financement équivalent à **2 500 emplois en heures supplémentaires**. **Cette mesure accentuera une nouvelle fois la dégradation des conditions de travail des enseignants du 2^d degré**. Ceux-ci, après une deuxième heure supplémentaire imposée, ne pourront absorber une telle charge de travail additionnelle. Il n'est pas possible de dire que l'on veut des professeurs heureux, se targuer de vouloir améliorer leurs conditions de travail et dans le même temps provoquer de l'épuisement professionnel pour des économies à court terme, qui plus est dans un contexte où les effectifs au collège et au lycée continuent d'augmenter.

- Ajoutons à cela **le nombre insuffisant de CPE** dans de trop nombreux établissements, manque qui empêche une **prise en charge éducative satisfaisante** des élèves et qui accentue la **détérioration du lien avec les familles**. **Nous déplorons que plusieurs établissements de zones rurales ne se voient toujours pourvu que d'un demi poste de CPE**. La vie scolaire s'arrête-t-elle une partie de la semaine ?

- Nous ne connaissons pas encore le nombre de **suppressions de postes** que subira notre académie mais nous souhaitons qu'**aucune suppression supplémentaire ne vienne entacher la carte scolaire**, même si l'administration pense que ces suppressions peuvent être compensées par des heures supplémentaires.

- Nous rappelons à Mme la Rectrice que l'augmentation des HS et **la baisse du nombre de poste a un effet encore plus délétère sur les petites structures**, baissant mathématiquement le nombre d'adultes auprès des élèves.

Réponse de Mme la Rectrice : Mme la Rectrice souligne que des efforts sont menés en faveur d'une diminution d'élèves par classe dans le second degré, notamment au collège. Nous lui rappelons alors **les effectifs au lycée et dans certains enseignements de spécialités**. Mme la Rectrice semble surprise de cette annonce et nous demande de faire remonter les cas particuliers pour pouvoir y remédier.

Le SG nous rappelle que **l'académie a été pourvue de 20 postes supplémentaires** par rapport à la dotation initiale postes surtout affectés pour les BTS.

Concernant les CPE, Mme la Rectrice s'engage à oeuvrer pour que chaque établissement de notre académie possède à minima **un poste entier de CPE**.

Nous sommes dans l'attente d'un constat stabilisé des effectifs pour le second degré. Ce **constat devrait être présenté au prochain CTA du 15 octobre**. En effet, comme le bac n'a pas pu se tenir de manière conventionnel, plus d'élèves qu'attendu ont rejoint l'enseignement supérieur ou des filières post-bac ce qui explique une légère baisse des effectifs.

- Nous demandons si la question du **paiement des IMP aux collègues ayant pris en charge une session de PSC1** a été résolue. D'après le SG, oui, l'attribution de l'IMP ne se fera plus comme avant sur la base de deux sessions menées mais chaque session ouvrira droit à une IMP équivalente à la moitié de celle qui était distribuée auparavant afin de pouvoir rémunérer les collègues « à l'acte ».

Concernant la réforme de la voie professionnelle :

Au delà du covid, les sujets qui préoccupaient la voie pro avant le confinement sont de retour dans notre actualité.

- **La mixité des publics** : sur ce sujet, en l'absence de cadrage, des fonctionnements anarchiques se mettent en place dans les établissements, entraînant une **surcharge de travail pour nos collègues et parfois la remise en cause de leur statut**. Quand pourrons-nous espérer avoir un vade-mecum, qui apportera cet indispensable cadrage ?

- **Concernant le chef d'œuvre**, nous soulignons la qualité des projets qui sont construits par les équipes. Nous faisons cependant remarquer à Mme la Rectrice que **les besoins en accompagnement sont très différents en fonction des cultures d'établissements**.

- **La co-intervention** : même si elle fonctionne dans de nombreux établissements, **la réalité des pratiques pédagogiques durant ces temps de co-intervention est très diverse**. Pour être pleinement efficace la co-intervention, nécessite une "complicité" pédagogique entre les collègues et celle-ci ne se décrète pas. **Une incitation (en terme de moyens, de soutien à des projets...) aurait été préférable à cette obligation**.

- **La certification intermédiaire** : cette année scolaire est programmée sans certification intermédiaire, mais à ce jour aucun texte ne vient confirmer la disparition de cette certification intermédiaire. Pouvons nous affirmer aux collègues qu'il n'y aura plus de certification intermédiaire dès cette année ? *Nous n'obtiendrons pas de réponse à ce sujet.*

- **Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel** : concernant le P.F.M.P et la situation sanitaire, on retrouve dans la FAQ concernant le covid-19, **une incitation pour des départs alternés**. **Nous attirons l'attention de Mme la Rectrice sur le surcroît de travail que pourrait entraîner pour les personnels une généralisation des PFMP en demi groupe**. Personnels déjà particulièrement sollicités dans le cadre de la mise en place de la réforme de la voie pro et dans le contexte actuel.

- **L'indemnité de professeur principal en SEGPA, EREA, ULIS** : depuis quelques mois, plusieurs organisations syndicales tentent d'obtenir l'ISOE part variable pour les PLP. Appelés professeurs référents en SEGPA, ces enseignants assument pourtant la totalité des missions d'un professeur principal. **Avec le décret 2019-1002 du 27 septembre 2019, les personnels espéraient voir disparaître cette injustice dès l'année 2019-2020, il n'en est rien**. **Le SE-UNSA dans un souci d'équité souhaite que cette indemnité soit accordée dès cette année scolaire, aux PLP et aux PE assurant les missions de professeurs principaux dans les SEGPA, EREA et ULIS**.

Réponse de Mme la Rectrice : Mme la Rectrice n'a pas d'information à donner concernant la publication d'outils ou d'un Vade-mecum sur la question de **la mixité des publics**. Elle souligne la volonté d'engagement du Rectorat dans l'accompagnement des équipes pour la mise en place du **chef d'oeuvre**.

Selon Mme la Rectrice, il n'y a **aucun problème lié à la co-intervention (!!!)** tout se passe bien et les équipes sont satisfaites de cette nouvelle modalité d'enseignement. L'administration assure une présence et un soutien aux équipes et aux chefs d'établissement. Un réseau s'est formé entre les LP pour partager les bonnes pratiques et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec la mise en œuvre de la réforme.

Au sujet de **l'indemnité de professeur principal**, Mme la Rectrice ne semble pas au courant. Le SG nous demande de noter le numéro du décret afin d'être en accord avec la législation.

Concernant le 1^{er} degré :

- **Quatre candidats reçus au CRPE se sont désistés pour une autre académie**. Comme le stipule le Décret n°2019-595 du 14 juin 2019 « *Le jury établit une liste complémentaire de candidats afin de*

permettre le remplacement des candidats inscrits sur la liste principale qui ne peuvent pas être nommés ou, éventuellement, de pourvoir des vacances d'emplois survenant dans l'intervalle de deux concours ». **Va-t-il être fait appel à une liste complémentaire dans l'Académie ?**

Madame la rectrice indique que 80 stagiaires étaient initialement prévus et qu'une dotation complémentaire de 10 candidats a été obtenue. Cette dotation totale est suffisante au regard des besoins de l'académie. Le choix a été fait de ne pas constituer de liste complémentaire. Le nombre de postes vacants est inférieur aux prévisions car plus de collègues ont décidé de reprendre leur poste. Il n'y aura pas de recours à des contractuels pour ces 4 postes.

- **Chaque PIAL va être doté d'un AESH Référent qui aura 4h30 de décharge** hebdomadaire sur la quotité de contrat déjà prévue pour effectuer ses missions. **Quels moyens sont mis en place pour compenser le manque d'accompagnement auprès des élèves en situation de handicap ?**

Mme la Rectrice précise que **les PIAL** ont été mis en place dans l'académie afin que les AESH fassent partie intégrante des équipes, comme le précise les éléments de la directive nationale. **Les 4h30 correspondent à une évaluation des besoins de terrain et ont été comptabilisés dans le volume global des besoins de l'académie.** Les AESH Référents seront donc remplacés dans leur accompagnement pour réaliser leurs missions de référents.

- Des stages de **formation continue** ont déjà été annulés depuis la rentrée, ce que nous déplorons. **Qu'en est-il des stages statutaires notamment ceux pour les T1 ?**

Mme la Rectrice admet que quelques stages ont été annulés mais que ce n'était pas des stages statutaires. Elle précise que ces annulations sont surtout liées à la crise sanitaire. Des formations en distanciel pourront être proposées.

- Concernant **la direction d'école**, quelles directives ont été appliquées dans l'académie par rapport à la circulaire du 25 août ?

Mme la Rectrice précise que dans chaque département, les DASEN ont mis en place des groupes de travail sur **la direction d'école** qui se réuniront tous avant les vacances de Toussaint, puis avant les vacances de Noël, puis 1 fois par trimestre. **(Elle ne semble pas savoir que ce travail par groupes à déjà commencé depuis novembre 2019, suite au suicide de Cristine Renon !!!)**
Concernant les 2 jours de décharge, les 3 DASEN doivent les mettre en œuvre.

- **Nous rappelons que dans nos départements il existe un grand nombre de collègues chargés d'école** qui ont également besoin d'un réel temps de formation et de décharge au même titre que les directeurs. Nous demandons à Mme la Rectrice d'être très attentive à **l'impact de la période actuelle sur le moral et les conditions de travail des directeurs**, nous l'invitons à apporter directement son soutien aux équipes.

- Par ailleurs, en Creuse, sur les 5 postes d'**enseignants référents**, 2 collègues sont en arrêt longue durée, une en congé maternité. Cette situation **occasionne une surcharge considérable de travail pour les Directeurs et les équipes de circonscriptions.**

- Nous rappelons que les contraintes liées au remplacement sont très importantes et que le volume des **brigades de remplacement** restent **largement insuffisant** compte tenu de la période que nous vivons et de la géographie des écoles dans nos départements.

Mme La Rectrice insiste sur les efforts faits par le ministère dans l'académie pour le remplacement...

- Nous demandons un point sur la dotation et les possibilités de recrutement en **services civiques** pour notre Académie.

Mme la Rectrice explique qu'elle s'est faite en 2 temps : 130 contrats pour la dotation initiale et 55 en septembre pour la dotation complémentaire. 80 % ont été affectés au 1^{er} degré. Les DASEN recense les besoins des directeurs.

-Nous interrogeons la Rectrice sur les moyens alloués aux **AESH référents pour la coordination des PIAL**.

Mme la Rectrice demande au SG qui nous indique que 7 ETP ont été ajouté à l'enveloppe globale cette année afin de mettre en place ces fonctions sans léser pour autant l'accompagnement des élèves qui est déjà réduit à peau de chagrin.

Pour conclure cette audience nous rappelons à Mme la Rectrice que le Se-UNSA est très attaché à la qualité et au respect du dialogue social. Celui-ci ne peut pas partir sur de bonnes bases si les différentes instances comme les CTA ou CHSCT ne sont pas prévus avec minimum d'anticipation.

Mme la Rectrice nous affirme avoir la même volonté, elle déplore à son tour les dysfonctionnements et les soucis d'organisation qui ont eu lieu l'année passée et ces dernières semaines mais s'engage à d'avantage anticiper la tenue de ces instances.

Pour le SE-UNSA de LIMOGES,

Maud Duveuf
Nathalie Frugier
Pierre Gautret
Boris Duniau